

## Cher cadeau

Le mois dernier, le nouveau gouvernement finlandais de centre-droit a annoncé l'introduction d'une allocation universelle de 1.000 euros versée à tous les citoyens, quel que soit leur âge, leur situation sociale ou de santé. Le projet - qui n'en n'est qu'à ses balbutiements - a beaucoup fait parler de lui sur les réseaux sociaux. Au Luxembourg, tout en procédant à un inventaire plus qualitatif des avantages et inconvénients de l'allocation universelle, le laboratoire d'idées IDEA a voulu calculer l'impact d'une mesure similaire au Luxembourg. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les finances publiques pourraient être lourdement affectées.

«Pour des raisons purement arithmétiques, l'allocation universelle semble in finançable au Luxembourg. En partant du principe que 1.000 euros seraient versés tous les mois à l'ensemble des résidents, cela représenterait un coût annuel pour les administrations publiques de 6,7 milliards d'euros, ce qui équivaut à 13,6% du PIB de 2014 ou encore à 32% du total des dépenses actuelles de l'Administration publique. En 2014, les prestations sociales totales représentaient selon le STATEC 20,3% du PIB. Si l'allocation universelle avait vocation à remplacer tous ces transferts, l'Etat réaliserait une économie, de surcroît énorme puisqu'elle équivaudrait à 6,7% du PIB. Mais on ne peut décemment pas supprimer les soins de santé ou l'assurance-dépendance sous prétexte que chaque individu dispose d'une allocation universelle de 1.000 euros. Dans le meilleur

des cas, une allocation universelle, même limitée aux résidents, générerait de ce fait un déficit public de 7% du PIB.

Si on étend l'allocation aux frontaliers et à leur famille, la facture brute monterait à 23,2% du PIB. Mais vu que l'on pourrait supprimer une partie des allocations actuelles, la facture nette s'élèverait à 15% du PIB. Alors qu'aujourd'hui l'Administration publique luxembourgeoise présente un léger équilibre, elle accuserait un déficit de 15% dans le cas de l'allocation universelle étendue aux frontaliers.

Le montant serait tout à fait insuffisant dans tous les domaines. Aujourd'hui, une pension type au Luxembourg est de l'ordre de 3.000 euros par mois. Imaginez que l'on passe à 1.000 euros suite à l'allocation universelle: cela ne tient pas debout. Certes, on pourrait limiter une partie des autres allocations, mais pas toutes.

Nous estimons qu'une éventuelle allocation universelle devrait impérativement être coordonnée à l'échelle européenne. Mais il suffit de regarder les salaires sociaux minimums dans les pays de l'Union pour voir qu'au niveau européen, les niveaux de vie sont très différents. Il serait dès lors difficile de définir un montant européen unique pour une allocation universelle.»

➔ [www.fondation-idea.lu](http://www.fondation-idea.lu)

«Tout cela ne tient pas debout»

